



FORMATION FORMATEUR EQUIPE DE PREMIERE INTERVENTION ET EVACUATION

PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Toute personne devant acquérir les connaissances nécessaires à la formation évacuation incendie d'un ERP ou établissement industriel.	Aucun
	NOMBRE DE STAGIAIRES
	8 maximum, périodicité à définir

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice pratique

OBJECTIF

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'animer une formation théorique et pratique contre les risques d'incendie et de panique, et d'organiser des exercices périodiques d'évacuation

DURÉE

21 heures, 3 jours

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 8

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques par un formateur certifié.

- Salle, tables et chaises,
- Mur clair pour projection,
- Tableau papier ou tableau effaçable.

Equipements à mettre à disposition **par le client** :

- Espace extérieur permettant l'utilisation des extincteurs.

DESCRIPTION

Jour 1

Obligation de l'employeur

1. Principes généraux de prévention.
2. Information et formation des travailleurs.
3. Principales réglementations de sécurité incendie :
4. Principes de sécurité du Code de la Construction et de l'Habitation.
5. Présentation succincte de l'Arrêté du 25 juin 1980.
6. Dispositions de sécurité incendie du code du travail :
 - Moyens matériels,
 - Consigne de sécurité incendie,
 - Formations du personnel aux manœuvres nécessaires.

Jour 2

Incendie et évacuation

1. Incendie et évacuation
2. Approche scientifique et technique de la théorie du feu :
3. Combustion, propagation du feu et dangers des fumées.
4. Classes de feu.
5. Procédés d'extinction.
6. Appareils de lutte contre l'incendie :
7. Nomenclature des extincteurs.
8. Robinets d'incendie armés.
9. Moyens divers.

10. Organisation de la prévention dans les Entreprises et les ERP :
11. Consignes générales.
12. Procédure d'évacuation.
13. Les chargés d'évacuation.
14. Service de sécurité.
15. Alerte des secours.
16. Logistique de la formation :
17. Conception, mise en place des moyens pédagogiques.
18. Organisation des séances de formation.

19. Choix des matériels pour les exercices pratiques.
20. Consignes de sécurité pour les exercices pratiques.
21. Mise en place d'un exercice d'évacuation.
22. Vidéos.

Jour 3

Enseignement pratique et mise en situation

1. Utilisation des extincteurs.
2. Utilisation de vidéos incendie.
3. Exercices d'animation.
4. Evaluation et débriefing par le formateur de formateur.

SAS WS CONSEILS

SIRET 894 117 589 00024 – TVA intracommunautaire FR42 894 117 589
Organisme de Formation N° 11922415392
22, rue Madeleine Michelis – 92 200 Neuilly-sur seine - Tél : 01 87 44 28 29